



Convention de la Société Civile Ivoirienne

MISSION D'OBSERVATION ELECTIONS LEGISLATIVES MARS 2021 EN CÔTE D'IVOIRE

CAMPAGNE ELECTORALE

DECLARATION

I- PRESENTATION DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE (MOE) DE LA CONVENTION DE LA SOCIETE CIVILE IVOIRIENNE (CSCI)

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) fort de son expérience en matière d'observation électorale conduit depuis le mois d'août 2020 une mission d'observation électorale long terme.

La CSCI est une faitière d'OSC composée de 184 structures issues des confessions religieuses, des organisations professionnelles, des centrales syndicales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Son objectif est d'influencer les politiques publiques en faveur des populations.

Par ses actions, la CSCI contribue à la consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de cette mission, elle entend contribuer au renforcement de l'intégrité et à la transparence du processus électoral.

Pour ce faire, la CSCI a déjà observé l'élection présidentielle d'octobre 2020 au cours de laquelle elle a déployé 500 observateurs électoraux avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Dans cette dynamique, la CSCI à l'occasion des élections législatives du 06 mars 2021, déploie sur fonds propres, 151 observateurs bénévoles.

II. METHODOLOGIE D'OBSERVATION DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Pour l'observation des législatives de 2021, la CSCI a mis en place une méthodologie en trois principales étapes :

1/ un maillage stratégique du territoire national a mis l'accent principalement sur les localités dites à risque telles que :

- Yopougon kouté, brofodoumé ; dans le **District Autonome d'Abidjan**,
- Daoukro, M'bahiakro ; Prikro dans l'**Iffou**,
- Arrah, Bongouanou, Kotobi ; dans le **Moronou**
- Dabou ; dans les **Grands ponts**
- A Yamoussoukro, dans le **District autonome de Yamoussoukro**
- Toumodi ; dans le **Bélier**
- Bonoua ; dans le **sud Comoé**

2/ La sélection et le déploiement de 151 observateurs long terme

151 bénévoles ont été sélectionnés parmi les observateurs formés et déployés pour la présidentielle d'octobre 2020. Ces 151 observateurs ont été déployés pour observer la campagne et les deux tours du scrutin législatif.

3/ La collecte de données en vue de la rédaction des communiqués, déclarations et des rapports. Aux moyens de rapports spontanés et de formulaires d'observation renseignés, une collecte systématique des données organisée permettra de rédiger et de disséminer les conclusions de l'observation des élections législatives.

III- CONSTATS D'OBSERVATION DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne électorale pour les législatives de 2021 a effectivement démarré dans la plupart des localités observées par la CSCI le vendredi 26 février 2021 à minuit comme prévue par le code électoral.

La campagne dans plusieurs localités a débuté timidement pour prendre son envol au cours du week-end avec en général dans la plupart des localités observées un environnement quasi calme et apaisé.

1/ Une campagne ouverte et libre

La liste du millier de dossiers de candidatures reçue par la CEI, montre l'engouement des partis politiques pour ces législatives de 2021.

Tous les groupements, partis politiques et même les indépendants ont fait le choix de participer à la compétition électorale pour les 255 postes de députés à l'Assemblée Nationale.

La CSCI a observé des activités de campagne menées par des candidats représentant les différentes formations politiques ivoiriennes à savoir :

EDS, FPI, PDCI, RHDP, UDPCI....

Aussi de nombreux candidats indépendants souvent transfuges des partis et groupements politiques ont participé à la campagne électorale.

Dans les localités observées, les candidats pouvaient librement circuler et mener leurs activités de campagne.

2. Des activités de campagne diverses et variées

Contrairement à la campagne pour l'élection présidentielle, celles des législatives dans plusieurs localités a été plus animée.

La MOE de la CSCI a observé les activités variées et diverses des candidats et de leurs équipes de campagne.

En effet, sur le terrain, les observateurs de la CSCI ont pu observer ce qui suit :

- **DES MEETING**
 - **De candidats RHDP** : à Kaniasso (Folon), Toubá(Bafing); à Koumassi, Attecoubé et à Marcory (District d'Abidjan); à Divo (Loh Djiboua); à Taabo(Agneby-tiassa); Kokoumbo et Toumodi(Bélier) ; Soubré (Nawa)
 - **De candidats indépendants** : à Fresco (Gboclé) ; Toumodi(Bélier) ; Dabakala(Hambole)
 - **De candidats EDS- PDCI** : à Abobo (District d'Abidjan) ; et à agboville (Agneby-tiassa)
- **DES REMISES DE DONS**
 - **De candidats RHDP** : à Koumassi (District d'Abidjan),
 - **De Candidats indépendants** : à Kaniasso (Folon), Tiassalé (Agneby-tiassa);
- **DES VISITES ET REUNIONS** avec les communautés
 - **De Candidats RHDP** à Toubá(Bafing) ; à Ferké(tchologo), à Daloa (Haut Sassandra),
 - **De Candidats indépendants** à Daloa (Haut Sassandra), à M'batto(Moronobu), à Fresco (Gboclé)
 - De candidats EDS- PDCI** à Daloa (Haut Sassandra)
- **DES CARAVANES ET DES PARADES**
 - **De candidats RHDP** à Yopougou (District d'Abidjan) et à Fresco(Gboclé)
 - **De candidats EDS-PDCI** à Yopougou (District d'Abidjan)
 - **De candidats FPI** à Soubré(Nawa)

- **De Candidats indépendants**; à Jacquville (grands ponts), à Sikensi (Agneby-tiassa);et à Soubré, à Fresco et Sassandra (Gboclé)
- **DES CAMPAGNE PORTE À PORTE**
 - **De candidats indépendants** à Angonda et à Toumodi (Bélier), et à Minignan(Folon)

3. SECURISATION DE LA CAMPAGNE

La gendarmerie et la police chargées de sécuriser les activités de campagnes étaient présentes sur plusieurs sites ou se déroulaient des activités de campagne.

Leur présence a été particulièrement observée lors de meetings comme à kaniasso, à Abobo à Koumassi et à Touba.

Il faut toutefois noter que les forces de défenses et de sécurité n'étaient pas déployées dans toutes les localités observées comme à Fresco, à Sinkensi, à Divo, à Angonda ; et à Man.

Aussi, les réunions, les visites et les caravanes des candidats le plus souvent n'étaient pas accompagnées des forces de défenses et de sécurité.

En effet à Vridi canal, à Cocody, à Sassandra et à Soubré, ainsi que dans de nombreuses autres localités, les réunions, les visites et les caravanes des candidats n'étaient pas encadrées par les forces de défenses et de sécurité.

Par ailleurs, certains candidats ont eu recours à des sociétés de gardiennage pour assurer leur sécurité c'est le cas à M'batto. D'autres ont mis en place des commissions de sécurité de direction de campagne comme à Aboisso.

4.RESPECT DES MESURES BARRIERES COVID

Les équipes de campagne principalement dans le district d'Abidjan ont mis l'accent sur le respect des mesures barrières lors de plusieurs activités.

L'usage du gel hydro alcoolique, le port du cache nez et la distanciation ont été respectés à Koumassi ; à Abobo ; à Touba.

Dans les autres localités le respect de ces mesures est apprécié diversement et dans la plupart des cas n'est pas respecté. C'est le cas à Dabou, à Sikensi, à Sassandra, à Fresco, à Taabo, à Kaniasso, à Man, à Daloa, Djébonoua, Bouaké etc.

5.PARTICIPATION DES FEMMES

La participation des femmes à ces élections comme à l'élection présidentielle n'a pas encore atteint les objectifs légaux fixés par le code électoral. Cependant dans certaines localités, leur présence et leur participation à la campagne est prépondérante, notamment dans la région du Bélier ou les candidates qui s'opposent, toutes tendances confondues sont exclusivement des femmes.

Les candidatures féminines restent toutefois très peu nombreuses .

En effet sur le millier de postulant(e)s on compte moins de 300 femmes.

Quelques candidates ont été observées en train de faire campagne :

- à M'batto, la candidate EDS-PDCI
- à Port bouet, la candidate du FPI
- à Koumassi, la candidate EDS PDCI
- à Bouna la candidate, RHDP
- à Duékoué la candidat RHDP et une candidate indépendante

Si les candidatures féminines ne sont pas nombreuses, les associations de femmes par contre ont été singulièrement sollicitées par les candidats à Abobo, à Kaniasso, Sikensi, M'batto, Man etc.

6. QUELSQUES INCIDENTS CONSTATES

Quelques incidents méritent d'être soulignés

- A Adjamé Williamville (District d'Abidjan) ou le meeting du candidat RHDP a été empêché par des personnes non identifiées,
- Les cas d'affiches arrachées émanant d'actes de vandalisme à Cocody, à Yopougon ; à Kokoumbo, à Djékanou, à Béoumi, à Mbatto et à Sassandra
- A Taabo dans le village de Ahondo, des jeunes du village ont empêché le meeting d'un candidat indépendant
- À Sassandra, de vives tensions sont perceptibles.
En effet un conflit opposant les caravanes RHDP et indépendant s'est soldé par un affrontement faisant des blessés graves. Aussi, les candidats indépendants ont subi des menaces et des intimidations.

IV-RECOMMANDATIONS

- **Au Gouvernement**
Renforcer la sécurisation du processus électoral en déployant plus d'agents des forces de défenses et de sécurité.
- **A la CEI**
 - De continuer à respecter le calendrier électoral et de l'emmener à son terme dans les meilleures conditions.
 - D'impliquer davantage la société civile dans le processus de sensibilisation et d'éducation des populations et des électeurs.
- **Aux candidats, Aux groupements et partis politiques**
 - De maintenir la courtoisie et de continuer à entretenir le climat de paix qui a prévalu durant la campagne électorale
 - De prendre les dispositions pour le respect des mesures barrières liées à la pandémie de la Covid 19
- **Aux Partenaires au développement**
 - Poursuivre leurs appuis aux institutions et à la société civile dans la consolidation de la démocratie ;
 - Poursuivre leur lobbying et leur plaidoyer pour l'apaisement du climat sociopolitique.
- **Aux populations**
 - Faire preuve de civisme ;
 - Prendre conscience de l'importance de leur rôle dans la consolidation du processus démocratique.
 - De respecter les mesures barrières liées à la covid-19
- **Au médias**
De poursuivre le respect de l'éthique et de la déontologie de la communication en période électorale.

CONCLUSION

La CSCI note dans l'ensemble que

- La campagne s'est déroulée sur la période légale
- La campagne a été ouverte et libre pour tous les candidats
- L'environnement général de la campagne a été calme et apaisé

Fait à Abidjan, le 05 mars 2020

**Pour la CSCI
Le Coordonnateur National**

M. MAHAMADOU KOUMA

